

Conditions de vente et de livraison

1. Généralités

La livraison de nos produits est régie exclusivement par les conditions de vente et de livraison ci-après. Elles sont réputées acceptées par l'acheteur dès lors qu'il ne s'y oppose pas immédiatement par écrit. Les éventuelles conditions d'achat divergentes de l'acheteur ne sont contraignantes que si nous les avons expressément confirmées par écrit. En cas d'annulation d'une commande passée, nous nous réservons le droit de facturer les coûts occasionnés. Les présentes conditions sont toujours fournies sous réserve de modifications techniques.

2. Offres

Les offres d'Aladin AG sont non contraignantes, sauf dispositions contraires convenues par écrit. Une commande n'est réputée acceptée qu'une fois qu'elle a été confirmée au client par écrit avec une confirmation de commande.

En cas d'annulation d'une commande passée, nous nous réservons le droit de facturer les coûts occasionnés.

3. Prix

Tous les prix sont fournis sans engagement. Sauf accord contraire, ils s'entendent franco domicile ou franco gare ferroviaire. (Fret normal, sans déchargement, en CHF hors TVA ou en euros TTC / hors TVA).

4. Étendue et livraison

La confirmation de commande est déterminante pour l'étendue et l'exécution de la livraison. Les délais de livraison sont indiqués sans aucune garantie. Aladin AG décline toute responsabilité quant aux conséquences de retards de livraison. Ceux-ci ne justifient aucune annulation de commande.

Les informations sont toujours fournies sous réserve de modifications techniques des produits standards.

5. Frais de port

5.1 Frais d'équipement spécial pour la distribution d'eau et de gaz

Pour les commandes d'un montant inférieur à CHF 600.00 net, les commandes express et les livraisons à l'étranger, nous facturons les frais de port au client.

Les avis de remise, livraisons sur rendez-vous et livraisons de produits encombrants sont également facturés au client.

5.2 Frais de port des paliers lisses

Pour les commandes d'un montant inférieur à CHF 200.00 net en Suisse, les commandes express et les livraisons à l'étranger, nous facturons les frais de port au client.

6. Expédition et transfert des risques

Les marchandises sont expédiées pour le compte et aux risques du client. En règle générale, les livraisons à l'étranger sont effectuées franco frontière suisse, le client assumant le risque de transport. La souscription d'une assurance contre les dommages dus au transport et au stockage

incombe au client, et nous nous en chargeons uniquement sur demande expresse et aux frais du client. La livraison est réputée exécutée lors de la remise des marchandises à la gare, à la Poste, au camionneur ou à l'expéditeur. Dès lors, tous les risques sont transférés au client ou au destinataire (y compris pour les livraisons franco).

7. Paiement

Nos factures doivent être réglées conformément aux conditions de paiement convenues, sans aucune déduction et dans un délai de 30 jours. En cas de retard de paiement, les éventuelles réductions spéciales octroyées par écrit seront annulées. Par ailleurs, nous facturons un intérêt moratoire annuel, actuellement fixé à 6%, à compter de la date de facturation.

8. Réserve de propriété

Les produits livrés restent la propriété d'Aladin AG jusqu'au règlement de l'ensemble des créances détenues par Aladin AG à l'encontre du client au moment de la livraison.

Une inscription au registre est prévue uniquement dans quelques cas exceptionnels. Si des doutes légitimes concernant la solvabilité du client apparaissent après la conclusion du contrat, nous pouvons exiger le paiement anticipé du montant intégral de la facture et le paiement des créances en souffrance – qu'elles soient échues ou non. Nous nous réservons le droit de résilier le contrat dans ce cas de figure.

9. Retours de produits

Sur accord, il est possible de nous retourner franco les produits standards non utilisés. Si le produit retourné s'avère revendable, nous créditerons le montant du produit après déduction du fret aller et d'une indemnité d'au moins **25%**. Les traitements ultérieurs nécessaires seront facturés en sus.

10. Garantie et responsabilité

Nous assumons la responsabilité des défauts dus à des matériaux ou des travaux défectueux dans le cadre des droits de garantie prévus par la loi, et ce pendant une durée de deux ans après l'achat ou le départ de l'usine.

En revanche, nous déclinons toute responsabilité quant aux dommages dus à un montage inapproprié, à une mauvaise utilisation, à un défaut d'entretien ou à des interventions de tiers. Nous ne versons aucune indemnisation au titre de dommages consécutifs et de coûts de remplacement.

L'acheteur doit communiquer toute réclamation par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception des produits. Même dans les cas urgents où les réclamations nous sont communiquées par téléphone, l'acheteur n'est pas dispensé de l'obligation de transmettre un avis écrit. En cas de réclamation justifiée, l'acheteur doit nous retourner les pièces défectueuses à ses frais en vue de leur réparation ou de leur remplacement. Nous déclinons toute responsabilité supplémentaire, notamment au titre des coûts de démontage et de remontage ainsi que de tout dommage causé directement ou indirectement par les objets livrés en tant que tels, leur utilisation ou leurs défauts. Nos prestations de garantie sont conditionnées par l'exécution des obligations contractuelles incombant au client, notamment les conditions de paiement convenues, et par le respect de nos conditions opérationnelles. Si ces conditions ne sont pas remplies intégralement, toute prétention en garantie est exclue.

11. Lieu d'exécution et for compétent

Le lieu d'exécution et for compétent pour les deux parties est 9620 Lichtensteig. Les présentes conditions sont soumises au droit suisse.

Wattwil, le 20 janvier 2022